

Fiche sur l'accompagnement personnalisé

rappel des textes officiels:

La loi n°2013-595 du 8 juillet 2013 dispose que : « Le collège unique est organisé autour d'un tronc commun qui nécessite **des pratiques différenciées adaptées aux besoins des élèves**. Celles-ci doivent favoriser l'épanouissement personnel et la construction de l'autonomie intellectuelle des élèves. Elles permettent **la prise en charge spécifique des élèves**, notamment de ceux en grande difficulté scolaire. »

Ces pratiques différenciées nécessitent que l'enseignant observe non pas la difficulté à enseigner, mais l'élève dans son apprentissage : c'est à partir de cette observation qu'il peut construire un accompagnement personnalisé, tenant compte de l'approche propre à l'élève des notions à acquérir.

L'accompagnement personnalisé, déjà existant en classe de sixième depuis la rentrée 2011 (**circulaire n° 2011-118 du 27-7-2011**), s'inscrit dans la dynamique de la liaison école-collège qui sera renforcée par la mise en place du cycle 3 (CM1, CM2, 6^{ème}) et l'action du **conseil école-collège (décret n°2013-683 du 24 juillet 2013)**.

Tous les élèves doivent bénéficier d'un accompagnement personnalisé pour approfondir leurs connaissances et compétences ou pour prendre en charge leurs difficultés. Sa mise en oeuvre participe de la différenciation dans le cadre de l'accompagnement pédagogique (**décret n° 2014-1377 du 18 novembre 2014**) proposé par les enseignants. Il s'agit d'optimiser les situations d'apprentissage pour chaque élève.

<http://eduscol.education.fr/cid99430/l-accompagnement-personnalise-rentree-2016.html>

Réflexions / proposition autour de l'AP:

tentative de définition de l'AP :

- mise en place de méthodes, de stratégies par l'enseignant afin de **rendre l'élève autonome** par rapport à un savoir / savoir-faire / savoir être qu'il ne maîtrise pas
- **évaluation diagnostique nécessaire** pour repérer les difficultés de manière précise (évaluation qui n'est pas forcément écrite mais qui peut être par exemple l'observation des élèves en situation de travail de groupe)

Exemples de mises en oeuvre :

Langue : tous niveaux

évaluation diagnostique : dictée

AP: élaboration par les élèves d'une fiche de relecture pour savoir relire un texte et éviter les difficultés orthographiques

Mise en place de tutorat entre élèves pour corriger des dictées à deux et systématiser le recours à la fiche

Langue : 6^e / tous niveaux

évaluation en amont : savoir discriminer un nom ou un GN

AP: trois niveaux d'exercices proposés

- (1) retour sur la discrimination des noms pour les élèves n'ayant pas intégré cette notion, rappel des stratégies pour savoir repérer un nom par le groupe concerné
- (2) créer des familles de mots à partir d'un nom pour enrichir son vocabulaire et différencier les classes grammaticales
- (3) créer des champs lexicaux, des réseaux lexicaux à partir de noms / revoir les notions d'antonyme et de synonyme pour alimenter une future expression écrite faite en groupe classe

Oral (compréhension) : cycle 4

si document numérique : travail en autonomie possible

extraire des arguments d'un document sonore = repérer les idées argumentées

suite possible du travail :

faire reformuler les arguments

AP :

(1) donner les mots clés pour permettre la reformulation des arguments et mettre en mots l'idée

(2) trouver des variantes à la formulation première et aider à hiérarchiser les arguments

(3) chercher d'autres arguments que ceux du documents

Ecriture : 6è comment améliorer l'écrit ?

faire rédiger des petites parties d'une expression écrite complète sur le thème du monstre

permettre à l'élève de se construire une carte de relecture visant à corriger son écrit (fiche outil)

AP : La fiche outil évolue au fur et à mesure de l'avancée de l'expression et des nouveaux éléments à maîtriser (description / portrait, différents moments du schéma narratif)

Pour le monstre : on peut faire décrire le monstre en plusieurs étapes en faisant construire des outils d'aide (vocabulaire = champ lexical de la monstruosité / progression du portrait)

AP transversale : les lecture de consignes

constat : certains mots des consignes donnés aux élèves (toutes matières confondues) n'ont pas le même sens suivant les matières où elles sont utilisées

Se renseigner auprès des collègues des autres matières pour lever les sous-entendus liés à des mots souvent employés et qui mettent les élèves en difficultés

remarque : le temps de l'aide aux devoirs pris en charge par des enseignants de matières différentes est un temps privilégié pour se rendre compte des difficultés rencontrées par les élèves en lien avec termes des consignes

AP transversale : apprendre un texte

Inviter les élèves à partager leur façon de faire pour retenir une leçon, un poème et sortir de la « recopie » inlassable qui parfois n'aide pas du tout.

Faire le lien avec les intelligences multiples et faire comprendre que nous n'avons pas tous la même entrée dans les savoirs : privilégier 2 ou 3 entrées combinées peut aider à la mémorisation

-chanter / oraliser / dire à haute voix en exagérant la prononciation

-marcher / mimer / construire un support concret qui suit le cheminement de la pensée

-échanger en binôme et se poser des questions, des pièges, faire reformuler

-dessiner / schématiser / planifier

-mettre en lien avec des éléments existants (faire apprendre la géographie à partir des clubs de foot ou des villes visitées pendant les vacances)

Faire comprendre que l'apprentissage est lié à nos représentations : cas d'un élève malgache qui ne connaît pas la France métropolitaine et qui ne peut pas s'appuyer sur les mêmes repères que les autres élèves de la classe. S'appuyer sur cette « différence » pour faire apprendre les noms de villes importantes de Madagascar aux autres élèves pour qu'ils sentent que l'apprentissage est moins aisé quand on n'a pas de représentations du savoir à appréhender.

AP 6è : langue

Prévoir un temps d'échange entre les élèves pour que les termes de grammaire / d'orthographe / de vocabulaire soient les mêmes pour tous. Avec la réforme, certains élèves ne connaissent plus les termes de compléments d'objet et ont assimilé le terme de prédicat.

AP : cycle 4 argumentation orale : favoriser l'écoute active

évaluation en amont : faire échanger les élèves sur un sujet d'argumentation étudié en classe

travail d'observation de l'enseignant

En AP revenir sur l'importance de l'écoute dans les échanges

faire reprendre les différents débats et imposer que chaque élève qui contre-argumente reformule d'abord l'idée de la personne qui l'a précédé.

Mettre l'accent sur la prise en compte de l'autre (rappel du prénom de l'interlocuteur dans sa propre reformulation / demande d'assentiment sur la reformulation et proposition de corriger si besoin).